



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-024-2023-12

PUBLIÉ LE 12 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris /

IDF-2023-12-05-00018 - Avenant n°2 du 05 décembre 2023 à la Convention de délégation de gestion relative au centre de gestion financière conclue entre la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne et la Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et de Paris (4 pages)

Page 3

Ministère de la Justice / Cabinet de direction

IDF-2023-12-06-00022 - Arrêté portant subdélégation de la signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la Jeunesse Île-de-France et Outre-Mer (37 pages)

Page 8

Rectorat de la Région académique d Ile-de-France /

IDF-2023-11-03-00006 - Convention du 03 novembre 2023 de délégation de gestion relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363) au titre de l'activité « Continuité pédagogique » conclue entre la Région académique Île-de-France et l'Académie de Créteil (4 pages)

Page 46

IDF-2023-11-14-00011 - Convention du 14 novembre 2023 de délégation de gestion relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363) au titre de l'activité « Continuité pédagogique » conclue entre la Région académique Île-de-France et l'Académie de Paris (4 pages)

Page 51

IDF-2023-11-16-00016 - Convention du 16 novembre 2023 de délégation de gestion relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363) au titre de l'activité « Continuité pédagogique » conclue entre la Région académique Île-de-France et l'Académie de Versailles (4 pages)

Page 56

Direction régionale des finances publiques d'Ile
de France et du département de Paris

IDF-2023-12-05-00018

Avenant n°2 du 05 décembre 2023 à la
Convention de délégation de gestion
relative au centre de gestion financière
conclue entre la Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail et des Solidarités de
l'Essonne et la Direction Régionale des Finances
Publiques d Île-de-France et de Paris

**AVENANT N°2 à la Convention de délégation de gestion
relative au centre de gestion financière**

conclue entre

**la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de
l'Essonne.**

et la Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et de Paris

La présente convention est conclue en application :

« - du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

« - du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 86-1 ».

Entre la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne, représentée par Philippe COUPARD, directeur départemental par intérim de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Essonne, désigné sous le terme de "**délégrant**", d'une part,

Et

La Direction Régionale des Finances Publiques de la Région Île-de-France et de Paris, représentée par Gaël BRENAUT, directeur par intérim du Pôle Gestion Publique État, désigné sous le terme de "**délégataire**", d'autre part.

L'avenant 2 a pour objet de mettre en conformité la convention de délégation de gestion avec le plus récent des arrêtés préfectoraux de délégation de la qualité d'ordonnateur secondaire délégué à au directeur par intérim de la DDETS91.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er : Objet de la délégation

L'avenant 1 avait introduit les programmes suivants 102, 103, 124, 129, 137 et 155.

L'avenant 2 retire les programmes 102 et 103 (l'ordonnateur exclusif pour la région IDF étant la DRIEETS), 111, 124, 129, 137, 155, de la convention de délégation de gestion.

En application du décret du 14 octobre 2004 susvisé et dans le cadre de sa délégation d'ordonnancement secondaire, le délégant confie au délégataire, en son nom et pour son compte, dans les conditions ci-après précisées, l'exécution d'opérations d'ordonnancement des dépenses relevant des programmes suivants :

N° de programme	Libellé
104	Intégration et accès à la nationalité française
135	Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat
147	Politique de la ville
157	Handicap et dépendance
177	Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables
183	Protection maladie
303	Immigration et asile
304	Inclusion sociale et protection des personnes
354	Administration territoriale de l'Etat
363	Compétitivité
364	Cohésion

Le délégant assure le pilotage des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) et n'est pas déchargé de sa responsabilité sur les actes dont il a confié la réalisation au délégataire.

Article 2 : Prestations accomplies par le délégataire

Inchangé par les dispositions des avenants 1 et 2.

Le délégataire est chargé de l'exécution des décisions du délégant, s'agissant des actes énumérés ci-après.

1. Le délégataire assure, pour le compte et sur demande formalisée du délégant, le traitement des actes suivants :

- a) Il saisit et valide les engagements juridiques ;
- b) Il notifie aux fournisseurs les bons de commande validés dans Chorus ;
- c) Il saisit la date de notification des actes ;

- d) Il réalise, lorsqu'il y a lieu, la saisine du contrôleur budgétaire et/ou de l'ordonnateur secondaire de droit selon les seuils prévus ;
- e) Le cas échéant, il enregistre la certification du service fait sur demande formalisée du service prescripteur ;
- f) Il instruit, saisit et valide les demandes de paiement ;
- g) Il réalise, en liaison avec le service prescripteur, les travaux de fin de gestion et saisit notamment dans Chorus les opérations d'inventaire validées au sein des services par le responsable d'inventaire ;
- h) Il tient la comptabilité auxiliaire des immobilisations ;
- i) Il participe au dispositif de contrôle interne budgétaire et comptable du service prescripteur ;
- j) Il réalise l'archivage des pièces qui lui incombent.

2. Le délégant reste chargé des décisions de dépenses, de la constatation et de la certification du service fait, du pilotage de ses crédits et de l'archivage des pièces qui lui incombent.

Article 3 : Obligations du délégataire

Inchangé par les dispositions des avenants 1 et 2.

Le délégataire exécute la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.

Le délégataire s'engage à assurer les prestations qui relèvent de ses attributions, à maintenir les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations, à assurer la qualité des informations budgétaires et comptables enregistrées dans Chorus et à rendre compte de son activité.

Article 4 : Obligations du délégant

Inchangé par les dispositions des avenants 1 et 2.

Le délégant s'engage à fournir, en temps utile, tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission.

Article 5 : Exécution de la délégation

Inchangé par les dispositions des avenants 1 et 2.

Le chef du service délégataire est autorisé à subdéléguer à ses subordonnés l'exécution des actes mentionnés au 1 de l'article 2.

Article 6 : Modification du document

Inchangé par les dispositions des avenants 1 et 2.

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente délégation, définie d'un commun accord entre les parties, fait l'objet d'un avenant dont un exemplaire est

transmis au contrôleur budgétaire.

Article 7 : Durée, reconduction et résiliation du document

Le présent avenant prend effet au 1er décembre 2023.

La présente convention est reconduite tacitement d'année en année.

Il peut être mis fin à tout moment à la délégation de gestion, sur l'initiative d'une des parties signataires, sous réserve du respect d'un préavis de trois mois. La dénonciation de la délégation de gestion doit prendre la forme d'une notification écrite. L'ordonnateur secondaire de droit et le contrôleur budgétaire doivent en être informés.

La convention de délégation de gestion est transmise au contrôleur budgétaire, accompagnée de la délégation d'ordonnancement secondaire du délégant et du délégataire.

Ce document sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Paris,

Le 05/12/2023

Le délégant	Le délégataire
La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne Le directeur départemental par intérim de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne signé Philippe COUPARD Philippe COUPARD	La Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et de Paris Le directeur par intérim du Pôle Gestion Publique État, signé Gaël BRENAUT Gaël BRENAUT
	Visa du Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris Par délégation, la Préfète, Secrétaire Générale aux Moyens Mutualisés Signé Claire Chauffour-Rouillard Claire Chauffour-Rouillard

Ministère de la Justice

IDF-2023-12-06-00022

Arrêté portant subdélégation de la signature du
directeur interrégional de la protection judiciaire
de la Jeunesse Île-de-France et Outre-Mer



DIRECTION
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

DIRECTION INTERREGIONALE
ÎLE DE FRANCE - OUTRE-MER

ARRETE

**Portant Subdélégation De La Signature Du Directeur Interrégional
De La Protection Judiciaire De La Jeunesse
Île-De-France Et Outre-Mer**

VU le décret n°66-614 du 10 août 1966 modifié relatif à l'organisation des services de l'Etat dans la région parisienne ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté du 5 novembre 2020 du garde des sceaux, ministre de la justice, portant nomination de monsieur Hervé DUPLÉNNE en qualité de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer, à compter du 1^{er} janvier 2021;

VU l'arrêté IDF-2020-11-27-003 portant délégation de signature à monsieur Hervé DUPLÉNNE en qualité de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France – Outre-mer, en matière d'ordonnancement secondaire ;

Arrête

Article 1er

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLÉNNE, subdélégation de signature est donnée à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directrice interrégionale adjointe	M ^{me} Séverine DEVAUX
75	Secrétaire générale	M ^{me} Myriam GIDELLES
75	Directeur des Ressources Humaines	M. Frédéric BERARD
75	Directrice de l'Évaluation et de la Programmation des Affaire Financières et Immobilières	M ^{me} Laure PAVY
75	Directrice de l'Évaluation et de la Programmation des Affaire Financières et Immobilières Adjointe	M ^{me} Déborah ADAM
75	Responsable Unité Exécution Budgétaire de la Direction de l'Évaluation et de la Programmation des Affaire Financières et Immobilières	M ^{me} Pascale LEPROVOST

A l'effet de signer, à compter du 6 décembre 2023, au nom du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 1 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 2

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLÉNNE, subdélégation de signature est donnée à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directrice interrégionale adjointe	M ^{me} SEVERINE DEVAUX
75	Secrétaire générale	M ^{me} MYRIAM GIDELLES
75	Directeur des ressources humaines	M. FREDERIC BERARD
75	Directrice de l'évaluation et de la programmation des affaire financières et immobilières	M ^{me} LAURE PAVY
75	Directrice de l'Évaluation et de la Programmation des Affaire Financières et Immobilières Adjointe	M ^{me} Déborah ADAM

Ainsi qu'aux personnes indiquées dans la liste nominative en annexe 1.

A l'effet de signer, à compter du 6 novembre 2023, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 2 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 2 Bis

Il est donné délégation de signature :

Aux directeurs des services, Responsable de l'appui au pilotage territorial, adjoints administratifs et secrétaires administratifs, dont la liste figure en annexe 2, pour constater le service fait dans le progiciel Chorus Formulaires.

Article 3

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLENNE, subdélégation de signature est donnée à :

Département	Fonction	Nom
75	Directrice interrégionale adjointe	M ^{me} Severine DEVAUX
75	Secrétaire générale	M ^{me} Myriam GIDELLES
75	Directrice de l'évaluation et de la programmation des affaire financières et immobilières	M ^{me} Laure PAVY
75	Directrice de l'Evaluation et de la Programmation des Affaire Financières et Immobilières Adjointe	M ^{me} Déborah ADAM
75	Responsable de l'unité immobilier de la direction de l'évaluation et de la programmation des affaire financières et immobilières	M ^{me} Helene BERTHAUME

A l'effet de signer, à compter du 6 décembre 2023, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 3 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 4

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLENNE, subdélégation de signature est donnée à :

Département	Fonction	Nom
75	Directrice interrégionale adjointe	M ^{me} Severine DEVAUX
75	Secrétaire générale	M ^{me} Myriam GIDELLES
75	Directrice de l'évaluation et de la programmation des affaire financières et immobilières	M ^{me} Laure PAVY
75	Directrice de l'Évaluation et de la Programmation des Affaire Financières et Immobilières Adjointe	M ^{me} Déborah ADAM
75	Directeur des ressources humaines	M. Frederic BERARD
75	Responsable de l'unité commande publique de la direction de l'évaluation et de la programmation des affaire financières et immobilières	M. Maxime BRUN

A l'effet de signer, à compter du 6 décembre 2023, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 4 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 5

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté IDF-2020-11-27-003, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUPLENNE, subdélégation de signature est donnée à :

Département	Fonction	Nom
75	Directrice Interrégionale Adjointe	M ^{me} Severine DEVAUX
75	secrétaire Générale	M ^{me} Myriam GIDELLES

A l'effet de signer, à compter du 6 décembre 2023, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris toutes décisions mentionnées à l'article 5 de l'arrêté IDF-2020-11-27-003 susvisé.

Article 6

Une ampliation de cet arrêté est adressée au Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris – direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

Article 7

Est abrogé, à compter du 6 décembre 2023, l'arrêté IDF-2023-11-08-00004 du 8 novembre 2023 portant délégation de signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer.

Article 8

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer et les personnes mentionnées aux articles de ce présent arrêté sont chargés, à compter du 6 décembre 2023, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 6 décembre 2023,

Pour le Préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et par délégation,

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer.

Signé

Hervé DUPLLENNE

ANNEXE 1 : Liste nominative relative à l'article 2 de présent arrêté

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Emploi	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJJ 75	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Directrice territoriale	KIEFFER	MEIGNAN	Anne
	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Directrice territoriale adjointe	GIL		Nathalie
	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Responsable de l'appui au pilotage territorial	RACINE		Kavita
	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Responsable des politiques institutionnelles	RUELLAND		Richard
	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Responsable des politiques institutionnelles	COUEDOR		ANNE
	EPE Paris	EPE Paris	Directeur de service	TAIL		Djamila
	EPE Paris	EPE Paris	RUE	MESTACK		GUILLAUME
	STEMO EST PARISIEN	UEMO GOUBET	Directrice de service	MORDELET		Oriane
	STEMO EST PARISIEN	UEMO GOUBET	Responsable d'unité éducative	GODECHOT		Elodie
	STEMO EST PARISIEN	UEMO CHEMIN VERT	Responsable d'unité éducative	PISANIAS		Mireille
	STEMO PARIS MNA	STEMO PARIS MNA	Directrice de service	BERENGER		Emma
	STEMO PARIS MNA	UEMO PARIS MNA	Responsable d'unité éducative	SAOULI		Tifany
	STEMO PARIS MNA	UEMO PARIS MNA	Responsable d'unité éducative	DESSEN		Laetitia
	STEMO PARIS CENTRE	STEMO PARIS CENTRE	Directrice de service	TAUPIN		Marguerite
STEMO PARIS CENTRE	UEAT PARIS	Responsable d'unité éducative	ETANCELIN		Kevin	

	STEMO PARIS CENTRE	UEMO LAFAYETTE - APPROCHE SYSTEMIQUE	Responsable d'unité éducative	BAUJARD		Marie-Hélène
	STEMO SUD PARISIEN	STEMO SUD PARISIEN	Directrice de service	VALEMBOIS		Aude
	STEMO SUD PARISIEN	UEMO FRIANT	Responsable d'unité éducative	PINON		Claire
	STEMO SUD PARISIEN	UEMO BASTILLE	Responsable d'unité éducative	GUAMIS		Thérèse
	STEI DE PARIS	STEI DE PARIS	Directeur de service	ARCHICH		Mohamed
	STEI DE PARIS	UEAJ FONTAINE AU ROI	Responsable d'unité éducative	JEAN		Véronique
	STEI DE PARIS	UEAJ ROMAINVILLE	Responsable d'unité éducative	SER		Patrick
	STEMO NORD PARISIEN	STEMO NORD PARISIEN	Directrice de service	PREVOST		Typhaine
	STEMO NORD PARISIEN	UEMO CHÂTEAU D'EAU	Responsable d'unité éducative	DELACOURT		Sarah
	STEMO NORD PARISIEN	UEMO PORTE DES LILAS	Responsable d'unité éducative	STEPHAN		Cécile
DTPJJ 77	DTPJJ 77	DTPJJ77	Directrice territoriale	RAULET		Christelle
	DTPJJ 77	DTPJJ77	Directeur territorial adjoint	LEHRY		Michel
	DTPJJ 77	DTPJJ77	Responsable des politiques institutionnelles	COPPRY		Nadia
	DTPJJ 77	DTPJJ 77	Responsable de l'appui au pilotage territorial	LAUTRU		Corinne
	DTPJJ 77	DTPJJ77	Responsable des politiques institutionnelles	BONETTY		Julien
	STEMOI SUD 77	STEMOI SUD 77	Directrice de service	FRANCOIS		Marie-Gabrielle

	STEMOI SUD 77	UEMO MELUN	Responsable d'unité éducative	GUIGUET		Jean-Sébastien
	STEMOI SUD 77	UEMO MONTEREAU	Responsable d'unité éducative	GAGNE	GUIGNAT	Nathalie
	STEMOI SUD 77	UEAT MELUN	Responsable d'unité éducative	ROSE	-	Anne
	STEMOI SUD 77	UEAJ MELUN	Responsable d'unité éducative	AMAR	BOUSSARD	Aurélia
	EPEI MEAUX	EPEI MEAUX	Directrice de service	BUFFIERE		Laurine
	EPEI MEAUX	UEHC MEAUX	Responsable d'unité éducative	ETOUNDI		Pierre
	EPEI MEAUX	UEAJ CHELLES	Responsable d'unité éducative	MILLET		Aurélia
	STEMO NORD 77	STEMO NORD 77	Directeur de service	OLIVIER		Muriel
	STEMO NORD 77	UEMO MEAUX ARISTIDE BRIAND	Responsable d'unité éducative	CECCALDI-REGNIER	REGNIER	Aline
	STEMO NORD 77	UEMO - PEAT MEAUX	Responsable d'unité éducative	SAVIER	D'ENTRAYGUES	Sandrine
	STEMO NORD 77	UEMO LAGNY SUR MARNE	Responsable d'unité éducative	PICART		Aurélia
	STEMOI CENTRE 77	STEMOI CENTRE 77	Directeur de service			
	STEMOI CENTRE 77	UEMO LIEUSAIN	Responsable d'unité éducative	HASNI		Abdellah
	STEMOI CENTRE 77	UEMO TORCY	Responsable d'unité éducative	GLOUBI		Jaoiad
	STEMOI CENTRE 77	UEAJ COMBS LA VILLE	Responsable d'unité éducative	BEN ESSAVY		Abdel
DTPJJ 78	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Directrice territoriale	DEGENEVE	GROH	Bathilde

	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Directrice territoriale adjointe			
	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Responsable de l'appui au pilotage territorial	JEAN-BAPTISTE		Sylvie
	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Responsable des politiques institutionnelles	GUIMBELET		Jean-Christophe
	STEMO SUD YVELINES	STEMO SUD YVELINES	Directeur de service	FERNANDES		Daniel
	STEMO SUD YVELINES	UEMO DE VOISINS	Responsable d'unité éducative	ROCHETTE		Dominique
	STEMO SUD YVELINES	UEMO DE VERSAILLES	Responsable d'unité éducative	MIRANDA		Veronica
	STEMO SUD YVELINES	UEAT VERSAILLES	Responsable d'unité éducative	GOFRON		Mathilde
	EPEI SUD YVELINES	EPEI SUD YVELINES	Directrice de service	THELLIER		Jenna
	EPEI SUD YVELINES	UEHDR VOISIN LE BRETONNEUX	Responsable d'unité éducative	LELOUEY		Nathalie
	EPEI SUD YVELINES	UEAJ PS VILLEPREUX	Responsable d'unité éducative			
	EPEI SUD YVELINES	UEAJ DE VERSAILLES	Responsable d'unité éducative	GUERIN		Magali
	STEMO VAL DE SEINE	STEMO VAL DE SEINE	Directrice de service	SAR		Fabienne
	STEMO VAL DE SEINE	UEMO POISSY	Responsable d'unité éducative	SAINT-MARTIN		Ghislaine
	STEMO VAL DE SEINE	UEMO MANTES	Responsable d'unité éducative	AUBRY		Stéphanie
	EPEI NORD YVELINES	EPEI NORD YVELINES	Directeur de service	BLACHON		Jean-Baptiste
	EPEI NORD YVELINES	UEHC AUBERGENVILLE	Responsable d'unité éducative	FALL		Mansour

	EPEI NORD YVELINES	UEAJ POISSY	Responsable d'unité éducative	BINET		Yann
	SEEPM 78	SEEPM PORCHEVILLE	Directrice de Service	DEHAUDT		Elise
	SEEPM 78	SEEPM PORCHEVILLE	Responsable d'unité éducative	VIGOUROUX		Françoise
	SEEPM 78	SEEPM PORCHEVILLE	Responsable d'unité éducative	HOUZELOT		Emmanuel le
	SEEPM 78	SEEPM PORCHEVILLE	Responsable d'unité éducative	AYAT		Abdelkader
DTPJJ 91	DTPJJ 91	DTPJJ91	Directeur territorial	TILOUCH		Hakim
	DTPJJ 91	DTPJJ91	Directrice Territoriale Adjointe	MORINEAU		Eglantine
	DTPJJ 91	DTPJJ91	Responsable de l'appui au pilotage territorial	MEIGNAN		Philippe
	DTPJJ 91	DTPJJ91	Responsable de l'appui au pilotage territorial - RH	BURGLEN		Magali
	DTPJJ 91	DTPJJ91	Responsable des politiques institutionnelles	LECHAIN		Kévin
	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Directrice de service	MARTINAT		Laurence
	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative			
	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	KOUASSI		Evelyne
	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	LIEVENS	PEMPIE	Émilie
	CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Directrice de service	BRIDIER	ZERWETZ	Malika
CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	DELASSE		Didier	

CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	GOMIS		Adélaïde
EPE 91	EPE 91	Directeur de service			
EPE 91	UEHC DRAVEIL	Responsable d'unité éducative	BLEUZEN		Caroline
EPE 91	UEHC EPINAY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	CORTESE	MANKASSA-NKOUNKOU	Émilie
STEI ESSONNE	STEI ESSONNE	Directeur de service	DIABIRA		Gniaki
STEI ESSONNE	UEAJ SAVIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative			
STEI ESSONNE	UEAJ BURES SUR YVETTE	Responsable d'unité éducative	COHIN		Marie
STEI ESSONNE	UEAJ LES ULIS	Responsable d'unité éducative	FREREJACQUE	DELECOURT	Muriel
SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Directeur de service	PAINDORGE		François
SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Responsable d'unité éducative	ALESSANDRI	GOTSZORG	Élodie
SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Responsable d'unité éducative	VIEL		Sandy
SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Responsable d'unité éducative	DUPRE-DAVILLE		Angélique
STEMO BRETIGNY SUR ORGE	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	Directrice de service	PRIEST		Carole
STEMO BRETIGNY SUR ORGE	UEMO BRETIGNY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	RIGHELE	MUNOZ	Noémie
STEMO BRETIGNY SUR ORGE	UEMO PALAISEAU	Responsable d'unité éducative	BOUGAULT	BLANCHARD	Anne
STEMO BRETIGNY SUR ORGE	UEMO JUVISY SUR ORGE	Responsable d'unité éducative	TIKHERBATI NE	MEHABLI	Zelahika

	STEMO COURCOURONNES	STEMO COURCOURONNES	Directrice de service	MAUNOURY		Hélène
	STEMO COURCOURONNES	UEMO COURCOURONNES	Responsable d'unité éducative	COURBE	DAUDRE	Chrystèle
	STEMO COURCOURONNES	UEMO CORBEIL ESSONNE	Responsable d'unité éducative	OULION		Sophie
	STEMO COURCOURONNES	UEAT EVRY	Responsable d'unité éducative	TOURE		Mamadou
DTPJJ 92	DTPJJ 92	DTPJJ 92	Directeur territorial	BOUBKER		abdelaziz
	DTPJJ 92	DTPJJ 92	Directrice territoriale adjointe	WOIRRET		Marilyn
	DTPJJ 92	DTPJJ 92	Responsable de l'appui au pilotage territorial			
	DTPJJ 92	DTPJJ 92	Responsable des politiques institutionnelles	MEHDAOUI		Soraya
	STEMO NORD 92	STEMO NORD 92	Directeur	ALFARO		José
	STEMO NORD 92	UEMO LA GARENNE COLOMBES	Responsable d'unité éducative	SAGON		Audrey
	STEMO NORD 92	UEMO VILLENEUVE LA GARENNE	Responsable d'unité éducative	CHADLI		Kheira
	STEMO Centre 92	STEMO CENTRE 92	Directeur	BOMANE-SAÏB		Gérard
	STEMO Centre 92	UEMO NANTERRE	Responsable d'unité éducative	FALCONNET		Corinne
	STEMO Centre 92	UEMO SURESNES	Responsable d'unité éducative	THEETEN		Peggy
	STEMO Centre 92	UEAT NANTERRE	Responsable d'unité éducative	FLOUME		Caroline
	STEMO SUD 92	STEMO SUD 92	Directeur intérim	BOMANE-SAÏB		Gérard

	STEMO SUD 92	UEMO BOURG LA REINE	Responsable d'unité éducative	CECCHET		Jean-Luc
	STEMO SUD 92	UEMO MALAKOFF	Responsable d'unité éducative	GERY		Isabelle
	EPEI ASNIERES	EPEI ASNIERES	Directeur intérim	ALFARO		José
	EPEI ASNIERES	UEHC ASNIERES	Responsable d'unité éducative	CHEVRIER		Olivier
	EPEI ASNIERES	UEAJ LEVALLOIS-PERRET	Responsable d'unité éducative	BAYA	BAKAYOKO	Najoie
	EPEI BAGNEUX	EPEI BAGNEUX	Directeur	LEAL		Sarah
	EPEI BAGNEUX	UEHC BAGNEUX	Responsable d'unité éducative	COMPAN		Chrystèle
	EPEI BAGNEUX	UEAJ MALAKOFF	Responsable d'unité éducative	MAILLOT		Khadija
DTPJJ 93	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Directrice territoriale	MECHEHAR		Hannifa
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Directrice territoriale adjointe	NTIFI		Sophia
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	DESSIS		Pauline
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	RABIAT		Chloé
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Responsable des politiques institutionnelles	PAVAN		Michael
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Responsable des politiques institutionnelles	GARCIA		Lydie
	STEMO PANTIN	STEMO/UEMO PANTIN	Directeur de service	ROMEO		Frédéric
	STEMO PANTIN	UEMO PANTIN	Responsable d'unité éducative	KOUANG		Alice

STEMO PANTIN		UEMO AUBERVILLIERS	Responsable d'unité éducative	LECAS		Marie-Lise
STEMO RAINCY	LE	STEMO/UEMO RAINCY	Directeur de service	CHAPIN		Angéline
STEMO RAINCY	LE	UEMO NOISY LE GRAND	Responsable d'unité éducative	DALACHE		Elodie
STEMO RAINCY	LE	UEMO RAINCY	Responsable d'unité éducative	BELMER		Christelle
STEMO RAINCY	LE	UEMO MONTREUIL	Responsable d'unité éducative	POSADZKI		Aurélié
STEMO PIERREFITTE		STEMO PIERREFITTE	Directrice de service	BOUNAB		Sara
		STEMO PIERREFITTE	FF Directrice	GRECO		Clélia
STEMO PIERREFITTE		UEMO PIERREFITTE	Responsable d'unité éducative	BEY		Anne Pauline
STEMO PIERREFITTE		UEMO SAINT-OUEN	Responsable d'unité éducative	FRERET		Corinne
STEMO PIERREFITTE		UEMO SAINT-DENIS	Responsable d'unité éducative	PROVOT		Maxime
STEMO DRANCY		STEMO/UEMO DRANCY	Directeur de service	BOUTET		Julien
STEMO DRANCY		UEMO DRANCY	Responsable d'unité éducative	ROTRON		Cecile
STEMO DRANCY		UEMO AULNAY	Responsable d'unité éducative	CHERIFA MENIRI		Soraya
STEMO DRANCY		QUARTIERS MINEURS Villepinte	Responsable d'unité éducative	LINEY LUBELO		Patricia
CEF EPINAY		CEF EPINAY	Directrice de service	VACANT		VACANT
		CEF EPINAY	Directeur missioné	GHARBI		Maxime
CEF EPINAY		CEF EPINAY	Responsable d'unité éducative	THEOTEC		Marie

	CEF EPINAY	CEF EPINAY	Responsable d'unité éducative	ZEROUALI		Djamal
	EPE PANTIN	EPE/UEHC PANTIN	Directrice de service	NOURINE ELAID		Rachida
	EPE PANTIN	UEHC PANTIN	Responsable d'unité éducative	DERBAL		Riad
	EPE PANTIN	UEHD PANTIN	Responsable d'unité éducative	DZIAN		Dimitri
	EPE ROSNY-SOUS-BOIS	EPE ROSNY-SOUS-BOIS	Directeur de service	GHARBI		Maxime
	EPE ROSNY-SOUS-BOIS	UEHDM d'aubervilliers	Responsable d'unité éducative	ARRAMI		Sonia
	SEAT BOBIGNY	SEAT BOBIGNY	Directrice de service	DOCAIGNE		Tess
	STEI DE VILLEMOMBLE	STEI DE VILLEMOMBLE	Directeur de service	ANGWE-NZE		Julien
	STEI DE VILLEMOMBLE	UEAJ VILLEMOMBLE	Responsable d'unité éducative	BELKEDIEM		Afif
	STEI DE VILLEMOMBLE	UEAJ DE SAINT-DENIS	Responsable d'unité éducative	TOULORGE		MAGALI
	STEI DE VILLEMOMBLE	UEAJ DE PANTIN	Responsable d'unité éducative	FERGUENIS		Abd-Mallek
DTPJJ 94	DTPJJ 94	DTPJJ 94	Directrice territoriale	LAPENE		Caroline
	DTPJJ 94	DTPJJ 94	Directrice territoriale adjointe	BARTHE	VIEILLEVIGNE	Florence
	DTPJJ 94	DTPJJ 94	Responsable de l'appui au pilotage territorial	MIALON		Virginie
	DTPJJ 94	DTPJJ 94	Responsable des politiques institutionnelles	OLIVE-MARINO		Sonia
	EPE ARCUEIL	EPE ARCUEIL	Directeur	DURUAL		Jenna
	EPE ARCUEIL	UEHC Arcueil	Responsable d'unité éducative	LE FOULGOC		Tristan

	EPE ARCUEIL	UEHD CRETEIL	Responsable d'unité éducative	LEROY-GHEDDDAR		Armelle
	EPE VAL-DE-MARNE	EPE VAL-DE-MARNE	Directeur (FF)	SAMSON		Nicolas
	EPE VAL-DE-MARNE	UEHC NOGENT-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	GAABOUR		Adil
	EPE VAL-DE-MARNE	UEHC VILLIERS-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	PETIT		Cécile
	STEI CRETEIL	STEI CRETEIL	Directrice	MATHONNIE RE		Catherine
	STEI CRETEIL	UEAJ CRETEIL	Responsable d'unité éducative	DA SILVA		Nathalie
	STEI CRETEIL	UEAJ LE-PERREUX-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	BONNEAU		Cherazade
	STEI CRETEIL	UEAJ CRETEIL RA "du soleil plien l'assiette"	Responsable d'unité éducative	HOUBRON		Benoît
	STEMO CENTRE 94	STEMO CENTRE 94	Directrice	JAZANI		Carla
	STEMO CENTRE 94	UEMO CRETEIL	Responsable d'unité éducative	TURRIERE		Céline
	STEMO CENTRE 94	UEMO VILLENEUVE-ST-GEORGES	Responsable d'unité éducative	BENKAHLA		Malika
	STEMO EST 94	STEMO EST 94	Directrice	COTE		Thomas
	STEMO EST 94	UEMO NOGENT-SUR-MARNE	Responsable d'unité éducative	LACOUX		Céline
	STEMO EST 94	UEAT CRETEIL	Responsable d'unité éducative	MOREY		Caroline
	STEMO OUEST 94	STEMO OUEST 94	Directrice			
	STEMO OUEST 94	UEMO VITRY-SUR-SEINE	Responsable d'unité éducative	GALLICE		Laetitia
	STEMO OUEST 94	UEMO ARCUEIL	Responsable d'unité éducative	DEMBELE		Fatoumata

DTPJJ 95	DTPJJ 95	DTPJJ 95	Directrice territoriale	BOUISSOU		Catherine
	DTPJJ 95	DTPJJ 95	Directeur territorial adjoint	MARREC		Grégory
	DTPJJ 95	DTPJJ 95	Responsable de l'appui au pilotage territorial	KAHLI		Hourya
	DTPJJ 95	DTPJJ 95	Responsable des politiques institutionnelles	ORTEGA-PELLETIER		Clément
	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	EPEI VILLIERS-LE-BEL	Directrice de service	XAVIER	XAVIER-GRELET	Stéphane
	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	UEHC VILLIERS-LE-BEL	Responsable d'unité éducative	MAHDID		Sonia
	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	UEAJ VILLIERS-LE-BEL	Responsable d'unité éducative	TALLET		Didier
	EPEI DE PONTOISE	EPEI PONTOISE	Directrice de service	NESTORET		Marie-Nella
	EPEI DE PONTOISE	UEHC PONTOISE	Responsable d'unité éducative	MARSILE	BONDOA	Nathalie
	EPEI DE PONTOISE	UEAJ COURDIMANCHE	Responsable d'unité éducative	MAGOTTEAUX		Aurore
	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT-BRICE	Directeur de service	MESSAOUDI		Raïssi
	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT BRICE	Responsable d'unité éducative	GRECO		Clélia
	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT BRICE	Responsable d'unité éducative	KOFFI-EBANDA		Raoul
	STEMO EST	STEMO EST	Directrice de service	GUIRAUDIE		Emeline
	STEMO EST	UEMO SARCELLES	Responsable d'unité éducative	EUGENE		Audrey
	STEMO EST	UEMO ARNOUVILLE	Responsable d'unité éducative	DJOMBE		Thomas
STEMO OUEST	STEMO OUEST	Directeur de service	FADIGA		Mamadou	

	STEMO OUEST	UEMO COURDIMANCH E	Responsable d'unité éducative	BEY	VAZELLE	Angeline
	STEMO OUEST	UEMO ARGENTEUIL	Responsable d'unité éducative	LE NOZERH		Joanna
	STEMO OUEST	UEAT PONTOISE	Responsable d'unité éducative	DUBARD		Corinne
DIR PJJ	DIRPJJ	DIRECTION	Directeur interrégional adjoint	DEVAUX		Séverine
	DIRPJJ	DIRECTION	Secrétaire générale	GIDELLES		Myriam
	DIRPJJ	CABINET	Cheffe de cabinet	PAJOU	DEHRI-PAJOU	Réjane
	DIRPJJ	CABINET	Cheffe de cabinet adjointe	TEMBELY		Aminata
	DIRPJJ	DRH	Directeur des ressources humaines	BERARD		Frédéric
	DIRPJJ	DRH	Directrice des ressources humaines adjointe	BLANCHE		Aurélie
	DIRPJJ	DRH	Cheffe de pôle de la gestion administrative et Financière	DEMAY		Marie- Ange
	DIRPJJ	DRH	Cheffe de pôle de la gestion administrative et Financière			
	DIRPJJ	DRH	Responsable gestion administrative et financière	LUCE		Marie- Claire
	DIRPJJ	DRH	Responsable de la gestion des parcours et des compétences	TECHER		Sonia
	DIRPJJ	DRH	Responsable de la gestion prévisionnel des emplois et des compétences	GARCIA		Emilie

DIRPJJ	DRH	Responsable juridique contentieux	OULMOKTAR		Inès
DIRPJJ	MISSION DIR	Responsable maîtrise des risques	MILLET		Béatrice
DIRPJJ	MISSION DIR	Chargé de mission Outre-mer	TETU-DUMAS		Steevens
DIRPJJ	DEPAFI	DEPAFI	PAVY		Laure
	DEPAFI	DEPAFI Adjointe	SAUGNER	ADAM	Déborah
DIRPJJ	DEPAFI	Responsable contrôle interne financier	VACANT		
DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire unité tarification SAH	PEREIRA		Anne-Christine
DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire unité tarification SAH	CLAUDE		Virginie
DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire unité tarification SAH	NOUTSA		Nicolas
DIRPJJ	DEPAFI	Responsable unité facturation SAH	FEBVRE		Caroline
DIRPJJ	DEPAFI	Responsable unité immobilier	BERTHAUME		Hélène
DIRPJJ	DEPAFI	Responsable unité exécution Budgétaire	LEPROVOST		Pascale
DIRPJJ	DEPAFI	Responsable unité Commande Publique	BRUN		Maxime
DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur unité commande publique	SAFFAR		Karine
DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur unité exécution budgétaire	EGUREN		Amada
DIRPJJ	DEPAFI	Gestionnaire valideur unité	BELZIT		Jenny

			exécution budgétaire			
DIRPJJ	DEPAFI	Directeur au Système d'information	SERRE			Jean-Marc
DIRPJJ	RLC	Référente Laïcité Citoyenneté	OCCHIPINTI			Laurence
DIRPJJ	DME	Directeur des missions éducatives	BASSINOT			Jean-Yves
DIRPJJ	DME	Directrice des missions éducatives adjointe	VACANT			
DIRPJJ	DRH	GESTIONNAIRE RH	QUERREC			Isabelle
DIRPJJ	DRH	GESTIONNAIRE RH	GONDAO			Rosa
DIRPJJ	DRH	GESTIONNAIRE RH	JAY			SYLVAIN

ANNEXE 2 : Liste nominative relative à l'article 2 bis de présent arrêté

Direction	Structure d'affectation	Unité éducative	Emploi	Noms	Nom marital	Prénoms
DTPJJ 75	DTPJJ 75	DTPJJ 75	Responsable de l'appui au pilotage territorial	RACINE		Kavita
	EPE Paris	EPE Paris	Directrice de service	TAIL		Djamila
	STEMO EST PARISIEN	UEMO GOUBET	Directrice de service	MORDELET		Oriane
	STEMO PARIS MNA	STEMO PARIS MNA	Directrice de service	BERENGER		Emma
	STEMO PARIS CENTRE	STEMO PARIS CENTRE	Directrice de service	TAUPIN		Marguerite
	STEMO SUD PARISIEN	STEMO SUD PARISIEN	Directrice de service	VALEMBOIS		Aude
	STEI DE PARIS	STEI DE PARIS	Directrice de service	ARCHICH		Mohamed
	STEMO NORD PARISIEN	STEMO NORD PARISIEN	Directrice de service	PREVOST		Typhaine
	DTPJJ PARIS siège à PARIS		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	DESJU		LYDIE
	DTPJJ PARIS siège à PARIS		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	AHMED RABI		NEMA
	DTPJJ PARIS siège à PARIS		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	GOMIS		KAKABINDOU THE
	DTPJJ PARIS siège à PARIS		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	REGNAULT		Odette
	EPE PARIS	UEHC SALOMON DE CAUS	SECRETAIRE (Constat service fait)	BARRY		MARIE LAURE
	STEI PARIS	UEAJ FONTAINE AU ROI	SECRETAIRE (Constat service fait)	IFOUDINE	DOUBLALI	RABHA
	STEI PARIS	UEAJ FONTAINE AU ROI	ADJ. ADM. (Constat service fait)	GHALLAB		Adam
STEI PARIS	UEAJ RUE DE ROMAINVILLE	SECRETAIRE (Constat service fait)	TISSIER		GUYLAINE	

	STEMO NORD PARISIEN	UEMO CHÂTEAU D'EAU	ADJ. ADM. (Constat service fait)	ATELY		JEANNE
	STEMO NORD PARISIEN	UEMO PORTE DES LILAS	SECRETAIRE (Constat service fait)	MAQUELA- MAQUILA		MASSAMUNA
	STEMO NORD PARISIEN	UEMO PORTE DES LILAS	SECRETAIRE (Constat service fait)	BURNAT		WASSILA
	STEMO PARIS CENTRE	UEAT PARIS	SECRETAIRE (Constat service fait)	MOKRANE	IDANI	NADIA
	STEMO PARIS CENTRE	UEAT PARIS	SECRETAIRE (Constat service fait)	SELMI		VICTORIA
	STEMO PARIS CENTRE	UEMO PARIS LA FAYETTE	SECRETAIRE (Constat service fait)	POULIN		STEFFY
	STEMO PARIS CENTRE	UEMO PARIS LA FAYETTE	ADJ. ADM. (Constat service fait)	QUENTIN		Mathilde
	STEMO PARIS EST	UEMO PARIS CHEMIN VERT	SECRETAIRE (Constat service fait)	SOUICI		LOTFI
	STEMO PARIS EST	UEMO PARIS GOUBET	SECRETAIRE (Constat service fait)	BOUAROUA		HAYET
	STEMO DEROGATOIRE PARIS MNA	UEMO PARIS MNA	SECRETAIRE (Constat service fait)	RAMKUMAR		SARANIYA
	STEMO PARIS SUD	UEMO PARIS BASTILLE	SECRETAIRE (Constat service fait)	LEROY		GAELE
	STEMO PARIS SUD	UEMO PARIS FRIANT	SECRETAIRE (Constat service fait)	BRUNE		Dilan
DTPJJ 77	DTPJJ 77	DTPJJ 77	Responsable de l'appui au pilotage territorial	LAUTRU		Corinne
	STEMOI SUD 77	STEMOI SUD 77	Directrice de service	FRANCOIS		Marie- Gabrielle
	EPEI MEAUX	EPEI MEAUX	Directrice de service	BUFFIERE		Laurine
	STEMO NORD 77	STEMO NORD 77	Directeur de service	OLIVIER		Muriel

	STEMOI CENTRE 77	Directeur				
	DTPJJ SEINE ET MARNE siège à MELUN	DTPJJ77	ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	DIRUIT	FERRY	CINDY
	DTPJJ SEINE ET MARNE siège à MELUN	DTPJJ77	ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	THEBAUD		YVES
	DTPJJ SEINE ET MARNE siège à MELUN	DTPJJ77	ASSISTANT RAPT (constat service fait)	MARREAU		ISABELLE
	DTPJJ SEINE ET MARNE siège à MELUN	DTPJJ77	ASSISTANT RAPT (constat service fait)	JACQUELIN	RONDEAU	MARIE JOSE
	EPEI MEAUX	UEAJ CHELLES	SECRETAIRE (constat service fait)	DESPLAN	BOA	LUCETTE
	EPEI MEAUX	UEAJ CHELLES	SECRETAIRE (constat service fait)	MANDRET		JULIE
	EPEI MEAUX	UEHC MEAUX	SECRETAIRE (constat service fait)	BRELLE		Mathieu
	STEMO NORD SEINE ET MARNE siège à MEAUX	UEMO LAGNY SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	MESSIBA	NIAKATE	THERESA
	STEMO NORD SEINE ET MARNE siège à MEAUX	UEMO MEAUX ARISTIDE BRIAND	SECRETAIRE (constat service fait)	DUPIN		ISABELLE
	STEMO NORD SEINE ET MARNE siège à MEAUX	UEMO MEAUX GAMBETTA	SECRETAIRE (constat service fait)	DOUKALI	ABDICHE	NAWEL
	STEMOI CENTRE SEINE ET MARNE LIEUSAIN	UEAJ COMBS LA VILLE	SECRETAIRE (constat service fait)	SAPIENZA		JOCELYNE
	STEMOI CENTRE SEINE ET MARNE LIEUSAIN	UEMO LIEUSAIN	SECRETAIRE (constat service fait)	PECHINE	LELOUP	BERNADETTE
	STEMOI CENTRE SEINE ET MARNE LIEUSAIN	UEMO TORCY	SECRETAIRE (constat service fait)	NIAKATE		SALE

	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEAJ MELUN DUGUESCLIN	SECRETAIRE (constat service fait)	RIVOIRE		STEPHANIE
	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEAT MELUN	SECRETAIRE (constat service fait)	HACHIM	BAROUDI	RADIA
	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEMO MELUN	SECRETAIRE (constat service fait)	BYTYQI		MARINA
	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEMO MELUN	SECRETAIRE (constat service fait)	OBENG	NKANS AGARKO	MAJORIE
	STEMOI MELUN SUD SEINE ET MARNE VAUX LE PENIL	UEMO MONTEREAU	SECRETAIRE (constat service fait)	CHARLET	THUILLEA UX	MURIEL
DTPJJ 78	DTPJJ 78	DTPJJ 78	Responsable de l'appui au pilotage territorial	JEAN- BAPTISTE		Sylvie
	STEMO SUD YVELINES	STEMO SUD YVELINES	Directeur de service	FERNANDE S		Daniel
	EPEI SUD YVELINES	EPEI SUD YVELINES	Directrice de service	THELLIER		Jenna
	STEMO VAL DE SEINE	STEMO VAL DE SEINE	Directrice de service	SAR		Fabienne
	EPEI NORD YVELINES	EPEI NORD YVELINES	Directeur de service	BLACHON		Jean-Baptiste
	SEEPM 78	SEEPM PORCHEVILLE	Directrice de Service	DEHAUDT		Elise
	DTPJJ YVELINES siège à VERSAILLES		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	CASSUBIE		Cindy
	DTPJJ YVELINES siège à VERSAILLES		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	LEUDIERE		Virginie

DTPJJ YVELINES siège à VERSAILLES		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	BAPT		Valérie
DTPJJ YVELINES siège à VERSAILLES		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	GOVEDARO VIC		Marina
DTPJJ YVELINES siège à VERSAILLES		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	PAYET		Gladys
EPEI NORD YVELINES siège à AUBERGENVIL LE	UEHC AUBERGENVIL LE	SECRETAIRE (Constat service fait)	HAMEL		Estelle
EPEI VILLEPREUX SUD YVELINES	UEAJ VERSAILLES SUD YVELINES	SECRETAIRE (Constat service fait)	MASSE	LEBBAKHA R	Meryem
EPEI VILLEPREUX SUD YVELINES	UEAJ VILLEPREUX	SECRETAIRE (Constat service fait)	BELARBI	BOUBCHIR	Warda
EPEI VILLEPREUX SUD YVELINES	UEHD dite renforcée VOISINS LE BRETONNEUX	SECRETAIRE (Constat service fait)	FIERAIN		Angeline
SE-EPM PORCHEVILLE	UESEPM PORCHEVILLE	SECRETAIRE (Constat service fait)	BERTIN		Bérengère
SE-EPM PORCHEVILLE	UESEPM PORCHEVILLE	SECRETAIRE (Constat service fait)	KARI		Razera
STEMO SUD YVELINES siège VERSAILLES	UEAT VERSAILLES	SECRETAIRE (Constat service fait)	RIET		Sandrine
STEMO SUD YVELINES siège VERSAILLES	UEMO VERSAILLES	SECRETAIRE (Constat service fait)	NIAKATE		Fatoumata
STEMO SUD YVELINES siège VERSAILLES	UEMO VOISINS LE BRETONNEUX	SECRETAIRE (Constat service fait)	TANDIA	DELACOU X	Diariétou
STEMO VAL DE SEINE POISSY	UEMO MANTES LA JOLIE	SECRETAIRE (Constat service fait)	GOLD DALG		Thomas

	STEMO VAL DE SEINE POISSY	UEMO POISSY	SECRETAIRE (Constat service fait)	FRIHA		Benjamin
DTPJJ 91	DTPJJ 91	DTPJJ91	Responsable de l'appui au pilotage territorial	MEIGNAN		Philippe
	DTPJJ 91	DTPJJ91	Responsable de l'appui au pilotage territorial - RH	BURGLEN		Magali
	CEF BURES SUR YVETTE	CEF BURES SUR YVETTE	Directrice de service	MARTINAT		Laurence
	CEF SAVIGNY SUR ORGE	CEF SAVIGNY SUR ORGE	Directrice de service	BRIDIER	ZERWETZ	Malika
	EPE 91	EPE 91	Directeur de service			
	STEI ESSONNE	STEI ESSONNE	Directeur de service	DIABIRA		Gniaki
	SECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECJD	Directeur de service	PAINDORGE		François
	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	Directrice de service	PRIEST		Carole
	STEMO COURCOURONNES	STEMO COURCOURONNES	Directrice de service	MAUNOURY		Hélène
	CEF BURES SUR YVETTE	UECEF BURES SUR YVETTE	SECRETAIRE (Constat service fait)	KAZUMBA-ILUNGA	WASSO	MAMINA
	CEF SAVIGNY SUR ORGE	UECEF SAVIGNY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	MILARD	PEOLAT	MICHELE
	DTPJJ ESSONNE siège à EPINAY SUR ORGE		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)			
	DTPJJ ESSONNE siège à EPINAY SUR ORGE		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	HADDOUCHI		FATIMA
	DTPJJ ESSONNE siège à EPINAY SUR ORGE		ADJ. ADM. EN DT (Constat service fait)	COMMERGNAT		Laure

	DTPJJ ESSONNE siège à EPINAY SUR ORGE		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	VINCENT	DUPONT	STELLA
	DTPJJ ESSONNE siège à EPINAY SUR ORGE		ASSISTANT RAPT (Constat service fait)	NTSIKABAK A	MASSAMB A MAKAVOU A	ESTELLE
	EPE ESSONNE DRAVEIL	UEHC DRAVEIL	SECRETAIRE (Constat service fait)	BELAIR		MALIKA
	EPE ESSONNE DRAVEIL	UEHC EPINAY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	MILARD	PEOLAT	MICHELE
	SE-CJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	UESECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECRETAIRE (Constat service fait)	YANSOUN OU LINYON		JOELLE
	SE-CJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	UESECJD SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	SECRETAIRE (Constat service fait)	GROZ		MARIE
	STEI ESSONNE SAVIGNY SUR ORGE	UEAJ BURES SUR YVETTE	SECRETAIRE (Constat service fait)	KERFEZ		LAMIA
	STEI ESSONNE SAVIGNY SUR ORGE	UEAJ SAVIGNY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	SMAIL	CIAVAREL LA	SABRINA
	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	UEMO BRETIGNY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	GUETTROT		ESTELLE
	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	UEMO JUVISY SUR ORGE	SECRETAIRE (Constat service fait)	LI FUT WAH		RICHARD
	STEMO BRETIGNY SUR ORGE	UEMO PALAISEAU	SECRETAIRE (Constat service fait)	VADEE		CASSANDRA
	STEMO COURCOURO NNES	UEAT EVRY	SECRETAIRE (Constat service fait)	MOHAMED	DIAKANA- NGAI	TAMHINE
	STEMO COURCOURO NNES	UEMO CORBEIL ESSONNE	SECRETAIRE (Constat service fait)	BOUDON	DESSAGN E	SYLVIE
	STEMO COURCOURO NNES	UEMO COURCOURO NNES	SECRETAIRE (Constat service fait)	ADDA REZIG		LINDA
DTPJJ 92	DTPJJ 92	DTPJJ 92	Responsable de l'appui au			

			pilotage territorial			
STEMO NORD 92	STEMO NORD 92		Directeur de service	ALFARO		José
STEMO Centre 92	STEMO CENTRE 92		Directeur de service	BOMANE-SAÏB		Gérard
STEMO SUD 92	STEMO SUD 92		Directeur intérim	BOMANE-SAÏB		Gérard
EPEI ASNIERES	EPEI ASNIERES		Directeur intérim	ALFARO		José
EPEI BAGNEUX	EPEI BAGNEUX		Directeur de service	LEAL		Sarah
DTPJJ HAUTS DE SEINE siège à LA GARENNE COLOMBES			ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	LOUISON		ESTHER
DTPJJ HAUTS DE SEINE siège à LA GARENNE COLOMBES			ASSISTANT RAPT (constat service fait)	RIOS VERA		MANUEL
DTPJJ HAUTS DE SEINE siège à LA GARENNE COLOMBES			ASSISTANT RAPT (constat service fait)	CALMON		CORINNE
DTPJJ HAUTS DE SEINE siège à LA GARENNE COLOMBES			ASSISTANT RAPT (constat service fait)			
EPEI ASNIERES SUR SEINE	UEAJ LEVALLOIS PERRET		SECRETAIRE (constat service fait)	BORIES SCOTT		ERIC
EPEI ASNIERES SUR SEINE	UEHC ASNIERES SUR SEINE		SECRETAIRE (constat service fait)	KHORCHID		SORAYA
EPEI BAGNEUX	UEAJ MALAKOFF		SECRETAIRE (constat service fait)	MICHEL	DUCALCON	CATHY
EPEI BAGNEUX	UEHC BAGNEUX		SECRETAIRE (constat service fait)	PETIT	COLUCCI	CATHERINE
EPEI BAGNEUX	UEHC BAGNEUX		SECRETAIRE (constat service fait)	MERCIER		Stéphanie
STEMO BOURG LA REINE SUD HAUTS DE SEINE	UEMO BOURG LA REINE		SECRETAIRE (constat service fait)	BOUDAREN E	NEGROUCHE	ROSA

	STEMO BOURG LA REINE SUD HAUTS DE SEINE	UEMO MALAKOFF	SECRETAIRE (constat service fait)	MURCIA	LEFORT	JACQUELINE
	STEMO BOURG LA REINE SUD HAUTS DE SEINE	UEMO MALAKOFF	SECRETAIRE (constat service fait)	BINTA		DIATTA
	STEMO LA GARENNE COLOMBES NORD HAUTS DE SEINE	UEMO LA GARENNE COLOMBES	SECRETAIRE (constat service fait)	KOUTTI		FATIMA
	STEMO LA GARENNE COLOMBES NORD HAUTS DE SEINE	UEMO VILLENEUVE LA GARENNE	SECRETAIRE (constat service fait)	BENJAA		NAJIA
	STEMO LA GARENNE COLOMBES NORD HAUTS DE SEINE	UEMO VILLENEUVE LA GARENNE	SECRETAIRE (constat service fait)	ADILE		ZAIDA
	STEMO NANTERRE CENTRE HAUTS DE SEINE	UEAT NANTERRE	SECRETAIRE (constat service fait)	MERAOUNA		NADIA
	STEMO NANTERRE CENTRE HAUTS DE SEINE	UEMO NANTERRE	SECRETAIRE (constat service fait)	DA COSTA BORDA		MICHELLE
	STEMO NANTERRE CENTRE HAUTS DE SEINE	UEMO SURESNES	SECRETAIRE (constat service fait)	SILVAIN		NATHALIE
DTPJJ 93	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	DESSIS		Pauline
	DTPJJ 93	DTPJJ 93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	RABIAT		Chloé
	STEMO PANTIN	STEMO/UEMO PANTIN	Directeur de service	ROMEO		Frédéric

STEMO LE RAINCY	STEMO/UEMO LE RAINCY	Directeur de service	CHAPIN		Angéline
STEMO PIERREFITTE	STEMO PIERREFITTE	Directrice de service	BOUNAB		Sara
	STEMO PIERREFITTE	FF Directrice	GRECO		Clélia
STEMO DRANCY	STEMO/UEMO DRANCY	Directeur de service	BOUTET		Julien
CEF EPINAY	CEF EPINAY	Directrice de service	VACANT		VACANT
	CEF EPINAY	Directeur missioné	GHARBI		Maxime
EPE PANTIN	EPE/UEHC PANTIN	Directrice de service	NOURINE ELAID		Rachida
EPE ROSNY-SOUS -BOIS	EPE ROSNY-SOUS -BOIS	Directeur de service	GHARBI		Maxime
SEAT BOBIGNY	SEAT BOBIGNY	Directrice de service	DOCAIGNE		Tess
STEI DE VILLEMOMBLE	STEI DE VILLEMOMBLE	Directeur de service	ANGWE-NZE		Julien
CEF EPINAY SUR SEINE	UECEF EPINAY SUR SEINE	SECRETAIRE (constat service fait)	ZOUARH		SAMIA
DTPJJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	CHERRAD		SONIA
DTPJJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	DROUET		PASCALE
DTPJJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		SECRETAIRE (constat service fait)	CHAFA		Thania
DTPJJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		SECRETAIRE (constat service fait)	NAMILOS		Manuella
DTPJJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	JEAN LOUIS		CECILIA
DTPJJ SEINE ST DENIS siège à PANTIN		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	LEFEUVRE		GABRIELLE
EPE PANTIN	UEHC PANTIN	SECRETAIRE (constat service fait)	GOVINDIN		PATRICIA

	EPE PANTIN	UEHD PANTIN	SECRETAIRE (constat service fait)	CHAJID	TRINQUIER	DJAMILA
	EPE SEINE SAINT DENIS	UEHC ROSNY SOUS BOIS	SECRETAIRE (constat service fait)	MIRI		FAZILET
	EPE SEINE SAINT DENIS	UEHD AUBERVILLIERS	SECRETAIRE (constat service fait)	MASSOL	HERON	PRISCA
	SEAT BOBIGNY	UESEAT BOBIGNY	SECRETAIRE (constat service fait)	TEROSIET		JEAN PIERRE
	SEAT BOBIGNY	UESEAT BOBIGNY	SECRETAIRE (constat service fait)	REGHDAL		SANIA
	SEAT BOBIGNY	UESEAT BOBIGNY	SECRETAIRE (constat service fait)	RAHARIJAO NA		MYREILLE
	STEI VILLEMOMBLE	UEAJ VILLEMOMBLE	SECRETAIRE (constat service fait)	CARRAUD	DART	MARIE CHRISTINE
	STEI VILLEMOMBLE	STEI DE VILLEMOMBLE	SECRETAIRE (constat service fait)	CHAVATTE		BRUNO
	STEI VILLEMOMBLE	UEAJ PANTIN	SECRETAIRE (constat service fait)	HENRY		Marine
	STEI VILLEMOMBLE	UEAJ SAINT-DENIS	SECRETAIRE (constat service fait)	VACANT		VACANT
	STEMO DRANCY	UEMO AULNAY SOUS BOIS	SECRETAIRE (constat service fait)	CHAHID	SELLOU	FOUZIA
	STEMO DRANCY	UEMO DRANCY	SECRETAIRE (constat service fait)	BERNA	SULTAN	CORALIE
	STEMO DRANCY	UEQM VILLEPINTE	SECRETAIRE (constat service fait)	SEBIANE		HAKIMA
	STEMO LE RAINCY	UEMO LE RAINCY	SECRETAIRE (constat service fait)	ANDRE-FLORENTIN		LORAINNE
	STEMO LE RAINCY	UEMO MONTREUIL	SECRETAIRE (constat service fait)	DURANTEAU		CHRISTINE

	STEMO LE RAINCY	UEMO NOISY LE GRAND	SECRETAIRE (constat service fait)	SILVA		CAROLINE
	STEMO PANTIN	UEMO AUBERVILLIERS	SECRETAIRE (constat service fait)	VIGILANT		ALINE
	STEMO PANTIN	UEMO PANTIN	SECRETAIRE (constat service fait)	CALO		MARINA
	STEMO PIERREFITTE SUR SEINE	UEMO PIERREFITTE	SECRETAIRE (constat service fait)	BEN AMOR		AMMA
	STEMO PIERREFITTE SUR SEINE	UEMO ST DENIS	SECRETAIRE (constat service fait)	BRUMANT		NATHALIE
	STEMO PIERREFITTE SUR SEINE	UEMO SAINT OUEN	SECRETAIRE (constat service fait)	LEBRETON		SAMANTHA
DTPJJ 94	DTPJJ 94	DTPJJ 94	Responsable de l'appui au pilotage territorial	MIALON		Virginie
	EPE ARCUEIL	EPE ARCUEIL	Directeur de service	DURUAL		Jenna
	EPE VAL-DE-MARNE	EPE VAL-DE-MARNE	Directeur (FF)	SAMSON		Nicolas
	STEI CRETEIL	STEI CRETEIL	Directrice de service	MATHONNIERE		Catherine
	STEMO CENTRE 94	STEMO CENTRE 94	Directrice de service	JAZANI		Carla
	STEMO EST 94	STEMO EST 94	Directrice de service	COTE		Thomas
	STEMO OUEST 94	STEMO OUEST 94	Directrice de service	PREAUX		Marion
	DTPJJ VAL DE MARNE siège à CRETEIL		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	RELUT		JOELLE
	DTPJJ VAL DE MARNE siège à CRETEIL		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	VILMEN	LAVENETTE	JOCELYNE
	DTPJJ VAL DE MARNE siège à CRETEIL		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	POULOLO		Clarisse
DTPJJ VAL DE MARNE siège à CRETEIL		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	HAUDIQUET		VALERIE	

	EPE ARCUEIL	UEHC ARCUEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	VIGLA		PAUL
	EPE ARCUEIL	UEHD CRETEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	SAINT ANDRE		Angeline
	EPE VAL DE MARNE siège à Nogent sur Marne	UEHC NOGENT SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	FRIGERE		Liliane
	EPE VAL DE MARNE siège à Nogent sur Marne	UEHC VILLIERS SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	HARTOUN		FATIHA
	STEI CRETEIL	UEAJ RESTAURANT D'APPLICATIO N CRETEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	RICHARD		CAROLYNE
	STEI CRETEIL	UEAJ LE PERREUX SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	JAMES		NATHALIE
	STEI CRETEIL	UEAJ LE PERREUX SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	/		/
	STEI CRETEIL		SECRETAIRE (constat service fait)	BEUST	HOUC HOT	CARINE
	STEMO CENTRE VAL DE MARNE siège à CRETEIL	UEMO CRETEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	KHANJY		LIELA
	STEMO CENTRE VAL DE MARNE siège à CRETEIL	UEMO VILLENEUVE ST GEORGES	SECRETAIRE (constat service fait)	PALAZOT		LUCIE
	STEMO EST VAL DE MARNE siège à NOGENT SUR MARNE	UEAT CRETEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	BOULERHC HA	RENAUDE AU	NASSERA
	STEMO EST VAL DE MARNE siège à NOGENT SUR MARNE	UEMO NOGENT SUR MARNE	SECRETAIRE (constat service fait)	YATERA		FATOUMATA

	STEMO OUEST VAL DE MARNE siège à VITRY SUR SEINE	UEMO ARCUEIL	SECRETAIRE (constat service fait)	KANOR		FREDERIQUE
	STEMO OUEST VAL DE MARNE siège à VITRY SUR SEINE	UEMO ARCUEIL	ADJ. ADM. (constat service fait)	STANUSIC		JADRANKA
	STEMO OUEST VAL DE MARNE siège à VITRY SUR SEINE	UEMO VITRY SUR SEINE	SECRETAIRE (constat service fait)	LOUKILI		YAMINA
DTPJJ 95	DTPJJ 95	DTPJJ 95	Responsable de l'appui au pilotage territorial	KAHLI		Hourya
	EPEI DE VILLIERS-LE-BEL	EPEI VILLIERS-LE-BEL	Directrice de service	XAVIER	XAVIER-GRELET	Stéphane
	EPEI DE PONTOISE	EPEI PONTOISE	Directrice de service	NESTORET		Marie-Nella
	CEF SAINT-BRICE	CEF SAINT-BRICE	Directeur de service	MESSAOUDI		Raïssi
	STEMO EST	STEMO EST	Directrice de service	GUIRAUDIE		Emeline
	STEMO OUEST	STEMO OUEST	Directeur de service	FADIGA		Mamadou
	DTPJJ VAL D'OISE siège à CERGY PONTOISE		ADJ. ADM. EN DT (constat service fait)	GUERIN		FREDERIC
	DTPJJ VAL D'OISE siège à CERGY PONTOISE		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	CONTRAULT		PATRICIA
	DTPJJ VAL D'OISE siège à CERGY PONTOISE		ASSISTANT RAPT (constat service fait)	GOUMON		CHRISTELLE
	CEF ST BRICE SOUS FORET	UECEF ST BRICE SOUS FORET	SA (constat service fait)	LAPORAL		MARIE FRANCE
	EPEI PONTOISE	UEAJ COURDIMANCHE	ADJ-A (constat service fait)	TINOT		MYRIANE

	EPEI PONTOISE	UEHC PONTOISE	SECRETAIRE (constat service fait)	BOURAS	GLET	SOUAD
	EPEI VILLIERS LE BEL	UEAJ VILLIERS LE BEL	SECRETAIRE (constat service fait)	SEYMOUR	ZELINE	SOPHIE
	EPEI VILLIERS LE BEL	UEHC VILLIERS LE BEL	SECRETAIRE (constat service fait)	OUAISS		Sofia
	STEMO COURDIMANCHE OUEST VAL D'OISE	UEAT PONTOISE	SECRETAIRE (constat service fait)	SELLIER	DURAND	LILIANE
	STEMO COURDIMANCHE OUEST VAL D'OISE	UEMO ARGENTEUIL	SECRETAIRE (constat service fait)	ROUIBAH		HAFIDA
	STEMO COURDIMANCHE OUEST VAL D'OISE	UEMO COURDIMANCHE	SECRETAIRE (constat service fait)	PAUMIER		BELINDA
	STEMO SARCELLES EST VAL D'OISE	UEMO ARNOUVILLE	SECRETAIRE (constat service fait)	LENGLET		NATHALIE
	STEMO SARCELLES EST VAL D'OISE	UEMO SARCELLES	SECRETAIRE (constat service fait)	RODRIGUES CARVALHO	CARRICO	MARIA AMELIA
DIR PJJ	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	GONZALEZ	CARAGLIANO	ESPERANCE
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	NTCHORERE		SABRINA
	DIRPJJ	DEPAFI	SECRETAIRE (constat service fait)	MIRA		SALIHA
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	GENOUD		FABIEN
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET	BELZIT		JENNY

			FINANCIER (constat service fait)			
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	FEBVRE		CAROLINE
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	HOUOT		MARTINE
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	NOUTSA		Nicolas
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	LUIRARD		LAURENCE
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	PEREIRA		ANNE CHRISTINE
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	SAFFAR		KARINE
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	GENOUD		EMILIE
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	MILLET		TIMOTHEE
	DIRPJJ	DEPAFI	GESTIONNAIRE BUD ET FINANCIER (constat service fait)	PLACIDE		MARIE PAULE
	DIRPJJ	DEPAFI	HORS CIBLE	ILPHONSE		THEO

	DIRPJJ	DIRECTION	ADJ. ADM. EN DIR (constat service fait)	SAMBA		SAMMY
	DIRPJJ	DIRECTION	ADJ. ADM. EN DIR (constat service fait)	GROS- DESORMEA UX		LILIANE
	DIRPJJ	DME	ADJ. ADM. EN DIR (constat service fait)	BARONTINI		LUDIVINE
	DIRPJJ	DIRECTION	ADJ. ADM. EN DIR (constat service fait)	AHAMED		YOUMNA
	DIRPJJ	DIRECTION	SECRETAIRE (constat service fait)	HAMON		CHARLINE
	DIRPJJ	DRH	SECRETAIRE (constat service fait)	LAMBERT		CORINNE

Rectorat de la Région académique
d Ile-de-France

IDF-2023-11-03-00006

Convention du 03 novembre 2023 de
délégation de gestion relative à l'exécution
financière des appels à projets pour un socle
numérique dans les écoles élémentaires (AAP
SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363)
au titre de l'activité « Continuité pédagogique »
conclue entre la Région académique
Île-de-France et l'Académie de Créteil



RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général de la région académique Service budgétaire et financier

Convention de délégation de gestion relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363) au titre de l'activité « Continuité pédagogique » conclue entre la Région académique Île-de-France et l'Académie de Créteil

Vu la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 et notamment les articles 239 à 248 relatifs au « Plan de relance » ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

Vu la convention de délégation de gestion relative à la gestion et à l'utilisation des crédits du Plan France Relance signée le 18 décembre 2020 entre le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Ile-de-France n° IDF-2021-02-08-010 du 8 février 2021 portant délégation de signature à M. Christophe KERRERO, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, en matière d'ordonnancement secondaire sur les programmes de la mission « Plan de relance » ;

Vu le bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports n°2 du 14 janvier 2021 relatif à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du Plan de relance – Continuité pédagogique (MENN2100919X) ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 9 août 2022 nommant Mme Stéphanie VELOSO dans l'emploi de secrétaire générale de la région académique Île-de-France ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 30 décembre 2022 nommant M. Mehdi CHERFI dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;

Vu l'arrêté du recteur de région académique n°2023-46-RRA en date du 24 juillet 2023 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme n°363 « Compétitivité » ;

Entre le recteur de la Région académique Île-de-France, recteur de Paris, en qualité de responsable d'unité opérationnelle, représenté par Stéphanie VELOSO, secrétaire général de la région académique Île-de-France, désigné sous le terme de « délégant », d'une part,

Et

La rectrice de l'Académie de Créteil, représenté par Mehdi CHERFI, secrétaire général de l'académie de Créteil, désignée sous le terme de « délégataire », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Dans le cadre du plan de relance, un programme 363 « Compétitivité » a été mis en œuvre. Pour organiser une mise en œuvre rapide et fluide des dispositifs financés sur ce programme, dont la Région académique Île-de-France est responsable de l'unité opérationnelle 0363-MENJ-NUPA, avait été conclue entre la Région académique Île-de-France et l'Académie de Créteil une convention de délégation de gestion n°IDF-2021-07-01-00037 relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363) au titre de l'activité « Continuité pédagogique ». Cette convention s'est appliquée du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2022.

L'exécution des actions objets de la convention se poursuivant au-delà de l'échéance initiale, une nouvelle convention est convenue pour prolonger la délégation de gestion jusqu'au terme des projets engagés.

Article 1^{er} : Objet de la délégation

En application du décret du 14 octobre 2004 susvisé et dans le cadre de sa délégation d'ordonnancement secondaire, le délégant confie au délégataire, en son nom et pour son compte, dans les conditions ci-après précisées, l'exécution d'opérations d'ordonnancement des dépenses dans la limite des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires retenu et ayant fait l'objet d'une notification relevant du programme « Compétitivité » n°363 :

- UO : 0363-MENJ-NUPA,
- Action : 363-04 « Mise à niveau numérique de l'Etat, des territoires et des entreprises » ;
- Activité : « Continuité pédagogique » 36304040001.

Le délégant assure le pilotage des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) et n'est pas dégagé de sa responsabilité sur les actes dont il a confié la réalisation au délégataire.

Article 2 : Prestations accomplies par le délégataire

Le délégataire est chargé de l'exécution des décisions du délégant, s'agissant des actes énumérés ci-après.

1. Le délégataire assure, pour le compte, le traitement des actes suivants :

- a) Il saisit et valide les engagements juridiques (subventions) ;
- b) Il saisit les numéro d'engagement juridique sur « démarches simplifiées » ;
- c) Il saisit la date de notification des actes (subventions) ;
- d) Il réalise, lorsqu'il y a lieu, la saisine du contrôleur budgétaire et/ou de l'ordonnateur secondaire de droit (Préfet) selon les seuils prévus notamment à l'article 4 de de l'arrêté IDF n°202102-08-10 du 8 février 2021 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur les programmes de la mission « Plan de relance » précité ;
- e) En dehors du recours au flux 2 CHORUS, il enregistre la certification du service fait après constatation du service fait par le service prescripteur ;
- f) Il instruit, saisit et valide les demandes de paiement ;
- g) Il participe au dispositif de contrôle interne budgétaire et comptable du service prescripteur ;
- h) Il réalise l'archivage des pièces qui lui incombent ;

i) Il émet les titres de perception dans le cas de récupération d'avances ou de reversement et suit la procédure de recouvrement.

2. Le délégant reste chargé du pilotage de ses crédits et de l'archivage des pièces qui lui incombent.

Article 3 : Obligations du délégataire

Le délégataire exécute la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.

Le délégataire s'engage à assurer les prestations qui relèvent de ses attributions, à maintenir les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations, à assurer la qualité des informations budgétaires et comptables enregistrées dans Chorus et à rendre compte de son activité.

Article 4 : Obligations du délégant

Le délégant s'engage à fournir, en temps utile, tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission.

Article 5 : Exécution de la délégation

Le délégataire est autorisé à subdéléguer à ses subordonnés l'exécution des actes mentionnés au 1 de l'article 2.

Article 6 : Modification du document

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente délégation, définie d'un commun accord entre les parties, fait l'objet d'un avenant dont un exemplaire est transmis au contrôleur budgétaire.

Article 7 : Durée, reconduction et résiliation du document

Le présent document prend effet au 1^{er} janvier 2023. Il est établi pour un an, et est reconduit tacitement jusqu'au 31 décembre 2025 au plus tard.

Il peut être mis fin à tout moment à la délégation de gestion, sur l'initiative d'une des parties signataires, sous réserve du respect d'un préavis de trois mois. La dénonciation de la délégation de gestion doit prendre la forme d'une notification écrite. L'ordonnateur secondaire de droit et le contrôleur budgétaire doivent en être informés.

La convention de délégation de gestion est transmise au contrôleur budgétaire, accompagnée de la délégation d'ordonnancement secondaire du délégataire. Ce document sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Paris,

Le 03 novembre 2023

<p style="text-align: center;">Le délégant</p> <p style="text-align: center;">La Région Académique d'Île-de-France,</p> <p style="text-align: center;">Pour le Recteur de la région académique Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France par délégation,</p> <p style="text-align: center;">Le Secrétaire général de la région académique</p> <p style="text-align: center;">Signé</p> <p style="text-align: center;">Stéphanie VELOSO</p>	<p style="text-align: center;">Le délégataire</p> <p style="text-align: center;">L'académie de Créteil</p> <p style="text-align: center;">Pour la Rectrice de l'académie de Créteil par délégation,</p> <p style="text-align: center;">Le Secrétaire général</p> <p style="text-align: center;">Signé</p> <p style="text-align: center;">Mehdi CHERFI</p>
	<p style="text-align: center;">Visa du Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris</p> <p style="text-align: center;">Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris et par délégation,</p> <p style="text-align: center;">L'adjoint à la Préfète, Secrétaire générale aux moyens mutualisés</p> <p style="text-align: center;">Signé Christophe JEAN</p>

Rectorat de la Région académique
d Ile-de-France

IDF-2023-11-14-00011

Convention du 14 novembre 2023 de délégation
de gestion relative à l'exécution financière des
appels à projets pour un socle numérique dans
les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre
du « Plan de relance » (P 363) au titre de
l'activité « Continuité pédagogique » conclue
entre la Région académique Île-de-France et
l'Académie de Paris



RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

**Secrétariat général de la région académique
Service budgétaire et financier**

Convention de délégation de gestion relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363) au titre de l'activité « Continuité pédagogique » conclue entre la Région académique Île-de-France et l'Académie de Paris

Vu la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 et notamment les articles 239 à 248 relatifs au « Plan de relance » ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

Vu la convention de délégation de gestion relative à la gestion et à l'utilisation des crédits du Plan France Relance signée le 18 décembre 2020 entre le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Ile-de-France n° IDF-2021-02-08-010 du 8 février 2021 portant délégation de signature à M. Christophe KERRERO, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, en matière d'ordonnancement secondaire sur les programmes de la mission « Plan de relance » ;

Vu le bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports n°2 du 14 janvier 2021 relatif à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du Plan de relance – Continuité pédagogique (MENN2100919X) ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 9 août 2022 nommant Mme Stéphanie VELOSO dans l'emploi de secrétaire générale de la région académique Île-de-France ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 18 juillet 2022 portant nomination de Mme Delphine VIOT-LEGOUDA dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Paris ;

Entre le recteur de la Région académique Île-de-France, recteur de Paris, en qualité de responsable d'unité opérationnelle, représenté par Stéphanie VELOSO, secrétaire général de la région académique Île-de-France, désigné sous le terme de « délégant », d'une part,

Et

Le recteur de l'Académie de Paris, représenté par Delphine VIOT-LEGOUDA, secrétaire général de l'académie de Paris, désigné sous le terme de « délégataire », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Dans le cadre du plan de relance, un programme 363 « Compétitivité » a été mis en œuvre. Pour organiser une mise en œuvre rapide et fluide des dispositifs financés sur ce programme, dont la Région académique Île-de-France est responsable de l'unité opérationnelle 0363-MENJ-NUPA, avait été conclue entre la Région académique Île-de-France et l'Académie de Paris une convention de délégation de gestion n°IDF-2021-07-01-00036 relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363) au titre de l'activité « Continuité pédagogique ». Cette convention s'est appliquée du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2022.

L'exécution des actions objets de la convention se poursuivant au-delà de l'échéance initiale, une nouvelle convention est convenue pour prolonger la délégation de gestion jusqu'au terme des projets engagés.

Article 1^{er} : Objet de la délégation

En application du décret du 14 octobre 2004 susvisé et dans le cadre de sa délégation d'ordonnancement secondaire, le délégant confie au délégataire, en son nom et pour son compte, dans les conditions ci-après précisées, l'exécution d'opérations d'ordonnancement des dépenses dans la limite des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires retenu et ayant fait l'objet d'une notification relevant du programme « Compétitivité » n°363 :

- UO : 0363-MENJ-NUPA,
- Action : 363-04 « Mise à niveau numérique de l'Etat, des territoires et des entreprises » ;
- Activité : « Continuité pédagogique » 36304040001.

Le délégant assure le pilotage des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) et n'est pas dégagé de sa responsabilité sur les actes dont il a confié la réalisation au délégataire.

Article 2 : Prestations accomplies par le délégataire

Le délégataire est chargé de l'exécution des décisions du délégant, s'agissant des actes énumérés ci-après.

1. Le délégataire assure, pour le compte, le traitement des actes suivants :

- a) Il saisit et valide les engagements juridiques (subventions) ;
- b) Il saisit les numéro d'engagement juridique sur « démarches simplifiées » ;
- c) Il saisit la date de notification des actes (subventions) ;
- d) Il réalise, lorsqu'il y a lieu, la saisine du contrôleur budgétaire et/ou de l'ordonnateur secondaire de droit (Préfet) selon les seuils prévus notamment à l'article 4 de de l'arrêté IDF n°202102-08-10 du 8 février 2021 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur les programmes de la mission « Plan de relance » précité ;
- e) En dehors du recours au flux 2 CHORUS, il enregistre la certification du service fait après constatation du service fait par le service prescripteur ;
- f) Il instruit, saisit et valide les demandes de paiement ;
- g) Il participe au dispositif de contrôle interne budgétaire et comptable du service prescripteur ;
- h) Il réalise l'archivage des pièces qui lui incombe ;

i) Il émet les titres de perception dans le cas de récupération d'avances ou de reversement et suit la procédure de recouvrement.

2. Le délégant reste chargé du pilotage de ses crédits et de l'archivage des pièces qui lui incombent.

Article 3 : Obligations du délégataire

Le délégataire exécute la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.

Le délégataire s'engage à assurer les prestations qui relèvent de ses attributions, à maintenir les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations, à assurer la qualité des informations budgétaires et comptables enregistrées dans Chorus et à rendre compte de son activité.

Article 4 : Obligations du délégant

Le délégant s'engage à fournir, en temps utile, tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission.

Article 5 : Exécution de la délégation

Le délégataire est autorisé à subdéléguer à ses subordonnés l'exécution des actes mentionnés au 1 de l'article 2.

Article 6 : Modification du document

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente délégation, définie d'un commun accord entre les parties, fait l'objet d'un avenant dont un exemplaire est transmis au contrôleur budgétaire.

Article 7 : Durée, reconduction et résiliation du document

Le présent document prend effet au 1^{er} janvier 2023. Il est établi pour un an, et est reconduit tacitement jusqu'au 31 décembre 2025 au plus tard.

Il peut être mis fin à tout moment à la délégation de gestion, sur l'initiative d'une des parties signataires, sous réserve du respect d'un préavis de trois mois. La dénonciation de la délégation de gestion doit prendre la forme d'une notification écrite. L'ordonnateur secondaire de droit et le contrôleur budgétaire doivent en être informés.

La convention de délégation de gestion est transmise au contrôleur budgétaire, accompagnée de la délégation d'ordonnancement secondaire du délégataire.

Ce document sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Paris,

Le 14 novembre 2023

<p style="text-align: center;">Le délégant</p> <p style="text-align: center;">La Région Académique d'Île-de-France,</p> <p style="text-align: center;">Pour le Recteur de la région académique Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France par délégation,</p> <p style="text-align: center;">Le Secrétaire général de la région académique</p> <p style="text-align: center;">Signé</p> <p style="text-align: center;">Stéphanie VELOSO</p>	<p style="text-align: center;">Le délégataire</p> <p style="text-align: center;">L'académie de Paris</p> <p style="text-align: center;">Pour la Rectrice de l'académie de Paris par délégation,</p> <p style="text-align: center;">La Secrétaire générale</p> <p style="text-align: center;">Signé</p> <p style="text-align: center;">Delphine VIOT-LEGOUDA</p>
	<p style="text-align: center;">Visa du Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris</p> <p style="text-align: center;">Pour le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris et par délégation,</p> <p style="text-align: center;">L'adjoint à la Préfète, Secrétaire générale aux moyens mutualisés</p> <p style="text-align: center;">Signé Christophe JEAN</p>

Rectorat de la Région académique
d Ile-de-France

IDF-2023-11-16-00016

Convention du 16 novembre 2023 de délégation
de gestion relative à l'exécution financière des
appels à projets pour un socle numérique dans
les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre
du « Plan de relance » (P 363) au titre de
l'activité « Continuité pédagogique » conclue
entre la Région académique Île-de-France et
l'Académie de Versailles



RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

**Secrétariat général de la région académique
Service budgétaire et financier**

Convention de délégation de gestion relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363) au titre de l'activité « Continuité pédagogique » conclue entre la Région académique Île-de-France et l'Académie de Versailles

Vu la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 et notamment les articles 239 à 248 relatifs au « Plan de relance » ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

Vu la convention de délégation de gestion relative à la gestion et à l'utilisation des crédits du Plan France Relance signée le 18 décembre 2020 entre le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Ile-de-France n° IDF-2021-02-08-010 du 8 février 2021 portant délégation de signature à M. Christophe KERRERO, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, en matière d'ordonnancement secondaire sur les programmes de la mission « Plan de relance » ;

Vu le bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports n°2 du 14 janvier 2021 relatif à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du Plan de relance – Continuité pédagogique (MENN2100919X) ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 9 août 2022 nommant Mme Stéphanie VELOSO dans l'emploi de secrétaire générale de la région académique Île-de-France ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 12 septembre 2019 portant nomination de M. Benoît VERSCHAEVE dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Versailles ;

Vu l'arrêté du recteur de région académique n°2023-46-RRA en date du 24 juillet 2023 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme n°363 « Compétitivité » ;

Entre le recteur de la Région académique Île-de-France, recteur de Paris, en qualité de responsable d'unité opérationnelle, représenté par Stéphanie VELOSO, secrétaire général de la région académique Île-de-France, désigné sous le terme de « délégant », d'une part,

Et

Le recteur de l'Académie de Versailles, représenté par Benoît VERSCHAEVE, secrétaire général de l'académie de Versailles, désigné sous le terme de « délégataire », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Dans le cadre du plan de relance, un programme 363 « Compétitivité » a été mis en œuvre. Pour organiser une mise en œuvre rapide et fluide des dispositifs financés sur ce programme, dont la Région académique Île-de-France est responsable de l'unité opérationnelle 0363-MENJ-NUPA, avait été conclue entre la Région académique Île-de-France et l'Académie de Versailles une convention de délégation de gestion n°IDF-2021-07-01-00038 relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » (P 363) au titre de l'activité « Continuité pédagogique ». Cette convention s'est appliquée du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2022.

L'exécution des actions objets de la convention se poursuivant au-delà de l'échéance initiale, une nouvelle convention est convenue pour prolonger la délégation de gestion jusqu'au terme des projets engagés.

Article 1^{er} : Objet de la délégation

En application du décret du 14 octobre 2004 susvisé et dans le cadre de sa délégation d'ordonnancement secondaire, le délégant confie au délégataire, en son nom et pour son compte, dans les conditions ci-après précisées, l'exécution d'opérations d'ordonnancement des dépenses dans la limite des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires retenu et ayant fait l'objet d'une notification relevant du programme « Compétitivité » n°363 :

- UO : 0363-MENJ-NUPA,
- Action : 363-04 « Mise à niveau numérique de l'Etat, des territoires et des entreprises » ;
- Activité : « Continuité pédagogique » 36304040001.

Le délégant assure le pilotage des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) et n'est pas déchargé de sa responsabilité sur les actes dont il a confié la réalisation au délégataire.

Article 2 : Prestations accomplies par le délégataire

Le délégataire est chargé de l'exécution des décisions du délégant, s'agissant des actes énumérés ci-après.

1. Le délégataire assure, pour le compte, le traitement des actes suivants :

- a) Il saisit et valide les engagements juridiques (subventions) ;
- b) Il saisit les numéro d'engagement juridique sur « démarches simplifiées » ;
- c) Il saisit la date de notification des actes (subventions) ;
- d) Il réalise, lorsqu'il y a lieu, la saisine du contrôleur budgétaire et/ou de l'ordonnateur secondaire de droit (Préfet) selon les seuils prévus notamment à l'article 4 de de l'arrêté IDF n°202102-08-10 du 8 février 2021 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur les programmes de la mission « Plan de relance » précité ;
- e) En dehors du recours au flux 2 CHORUS, il enregistre la certification du service fait après constatation du service fait par le service prescripteur ;
- f) Il instruit, saisit et valide les demandes de paiement ;
- g) Il participe au dispositif de contrôle interne budgétaire et comptable du service prescripteur ;
- h) Il réalise l'archivage des pièces qui lui incombent ;
- i) Il émet les titres de perception dans le cas de récupération d'avances ou de reversement et suit la

procédure de recouvrement.

2. Le délégant reste chargé du pilotage de ses crédits et de l'archivage des pièces qui lui incombent.

Article 3 : Obligations du délégataire

Le délégataire exécute la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.

Le délégataire s'engage à assurer les prestations qui relèvent de ses attributions, à maintenir les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations, à assurer la qualité des informations budgétaires et comptables enregistrées dans Chorus et à rendre compte de son activité.

Article 4 : Obligations du délégant

Le délégant s'engage à fournir, en temps utile, tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission.

Article 5 : Exécution de la délégation

Le délégataire est autorisé à subdéléguer à ses subordonnés l'exécution des actes mentionnés au 1 de l'article 2.

Article 6 : Modification du document

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente délégation, définie d'un commun accord entre les parties, fait l'objet d'un avenant dont un exemplaire est transmis au contrôleur budgétaire.

Article 7 : Durée, reconduction et résiliation du document

Le présent document prend effet au 1^{er} janvier 2023. Il est établi pour un an, et est reconduit tacitement jusqu'au 31 décembre 2025 au plus tard.

Il peut être mis fin à tout moment à la délégation de gestion, sur l'initiative d'une des parties signataires, sous réserve du respect d'un préavis de trois mois. La dénonciation de la délégation de gestion doit prendre la forme d'une notification écrite. L'ordonnateur secondaire de droit et le contrôleur budgétaire doivent en être informés.

La convention de délégation de gestion est transmise au contrôleur budgétaire, accompagnée de la délégation d'ordonnancement secondaire du délégataire.

Ce document sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Paris,

Le 16 novembre 2023,

<p style="text-align: center;">Le délégant</p> <p style="text-align: center;">La Région Académique d'Île-de-France,</p> <p style="text-align: center;">Pour le Recteur de la région académique Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France par délégation,</p> <p style="text-align: center;">Le Secrétaire général de la région académique</p> <p style="text-align: center;">Signé</p> <p style="text-align: center;">Stéphanie VELOSO</p>	<p style="text-align: center;">Le délégataire</p> <p style="text-align: center;">L'académie de Versailles,</p> <p style="text-align: center;">Pour le Recteur de l'académie de Versailles par délégation,</p> <p style="text-align: center;">Le Secrétaire général</p> <p style="text-align: center;">Signé</p> <p style="text-align: center;">Benoît VERSCHAEVE</p>
	<p style="text-align: center;">Visa du Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris</p> <p style="text-align: center;">Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris et par délégation,</p> <p style="text-align: center;">L'adjoint à la Préfète, Secrétaire générale aux moyens mutualisés</p> <p style="text-align: center;">Signé</p> <p style="text-align: center;">Christophe JEAN</p>